

Y a-t-il quelqu'un pour sauver des couples en péril?

Société Au travers des derniers chiffres de l'OFS, le canton de Neuchâtel restait dans le haut du panier en matière de taux de divorcialité. Des conseillers se penchent sur ce fléau.

Par
Salomé Di Nuccio

Bordée de roses pour certains, la Saint-Valentin est en même temps pour d'autres une affaire épineuse. A quelques jours de la fête des amoureux, les réalités polluent le romantisme ambiant. Au travers des derniers chiffres de l'OFS (Office fédéral de la statistique), Neuchâtel restait dans le haut du panier en matière de taux de divorcialité. Avec une moyenne de 2,8 divorces pour 1000 habitants, il devançait les cantons de Genève (2,6), Zurich (2,4) Fribourg, Berne et Vaud (2,3), tous au-dessus de la moyenne nationale figée à 2,2. Conflits, déchirures, solitude... Les statistiques mettent du plomb dans les bouquets. Aussi affairés que les fleuristes, médiateurs et autres conseillers sont à pied d'œuvre pour consolider le rapport conjugal ou favoriser sa construction.

Manque de sexe, d'oseille ou de respect

Pour qui est spectateur de ces ruptures, les liens semblent se nouer, puis se dénouer comme les lacets d'une chaussure. Mais où le bât blesse-t-il donc, pour que tant de couples neuchâtelois soient si mal dans leurs baskets? Sur le principe

«Une question»

Qui consulteriez-vous pour sauver votre couple?

Votre avis jusqu'à lundi midi par courriel signé sur

question@courriemeuchateinois.ch

Vos textes seront publiés dans notre prochaine édition.



Tout n'est pas rose pour beaucoup de couples neuchâtelois.

Qu'est-ce que ça coûte, au juste?

Comme pour toute prestation, ce type de soutien a également un coût. Ce qui nécessite aussi d'investir sur soi. Dans ce contexte, le CSP et la FAS tiennent compte de la situation personnelle du consultant. A partir d'un tarif profond de 80 francs, le FAS s'adapte aux budgets, jusqu'à réduire parfois les frais aux deux-tiers. «Tout dépend du montant que les gens jugent pouvoir mettre pour cela». Une médiation est généralement facturée 150 francs l'heure et un programme préventif plusieurs centaines de francs, suivant la formule. /SDN

que les soucis ambiants se répercutent sur les relations, des aidants d'horizons divers se sont penchés sur la question. Au service de consultation conjugale de la FAS (Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale), présente sur deux antennes entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, deux spécialistes accueillent chaque semaine une quinzaine de couples en crise, qu'elles qualifient «sans aucun profil type». Des personnes de tous milieux et générations, «sans aucun problème type» non plus, désemparées entre le manque de respect, d'écoute ou l'adultère. Conseillère pour le Haut, Murielle Hofer-Burgat nuance le fléau de la précarisation, constamment citée parmi les causes à effets majeures. «Les fins de mois difficiles peuvent en effet poser des problèmes dans un couple, mais les gens ne viennent pas davantage pour ces problèmes-là». Lorsqu'il s'agit de recoller les morceaux, beaucoup consultent, selon

elle, trop tard. Sur le site du Littoral, Danièle Blaser-Reymond s'en rend compte fréquemment. A l'instar de sa consœur, elle déplore que les problèmes soient au départ

«Les fins de mois difficiles peuvent en effet poser des problèmes, mais les gens ne viennent pas davantage pour cela»

Murielle Hofer-Burgat,
Conseillère conjugale

sous-estimés. «Des petites choses sont souvent devenues des grosses choses, parce que personne n'a su en parler».

Egalement actif dans ce domaine, le CSP (Centre social protestant) reçoit aussi pas mal de monde.

Chiffres récents à l'appui, le Directeur Pierre Borer apporte maintes précisions: «On donne environ 500 consultations en l'espace d'une année, dont 120 avec situations suivies». Dans le cadre de ces séances, les gens du Haut sont nettement minoritaires. Sur près de trois quarts de consultants, «60% vient du Littoral; 17% des Montagnes neuchâteloises». L'autre quart provenant des Vallées et de cantons voisins. Ce qui ne laisse pas le CSP indifférent: «On devrait peut-être lancer une information plus spécifique dans les Montagnes neuchâteloises».

Prévenir les couacs

Pas assez réactif, le Neuchâtelois a aussi longtemps occulté certains programmes préventifs, que proposent des organismes tels que le mouvement Vivre&Aimer. Une offre à l'intention de personnes mariées ou en passe de le devenir, souhaitant glaner des outils pour pérenniser

«un état d'esprit amoureux». Une aide a priori efficace en amont, qui se serait hélas développée tardivement sur Neuchâtel.

Animateurs Vivre&Aimer aux Brenets, Anne et Guy Kohli le constatent aujourd'hui. «Quand on a commencé, il y a environ 10 ans, il n'y avait quasi personne dans le canton qui avait suivi ces sessions». En cette période, le mouvement était mieux connu à Fribourg, en Valais et dans le Jura, là-même où le couple brenassien a découvert ses séances en tant que participants. Aux yeux de Guy Kohli, désormais, il semble important qu'au sein d'un canton protestant, le soutien s'étoffe en milieu laïc: «Des choses existent ici depuis très longtemps, mais surtout dans le cadre des églises».

Un espace pour chacun

Quelle que soit l'impact d'un soutien externe, son apport vaut généralement la peine s'il est idoine. De l'avis de Luc Wenger, médiateur indépendant à Neuchâtel, les gens n'optent pas toujours pour des méthodes adaptées à leur cas. «La limite est assez floue pour les gens. Certains pensent avoir besoin d'un thérapeute pour couples, d'autres de médiateurs pour résoudre leurs problèmes. Ce n'est pas toujours très clair». Face à un spécialiste de la question, chacun se livre du moins avec plus de maturité, en faisant surtout preuve de davantage de réceptivité et de discernement. Danièle Blaser-Reymond approfondit: «En s'exprimant devant un tiers, la personne dit souvent les choses en les réfléchissant ou en les pensant davantage. Celui qui écoute l'entend mieux, parce que ça se passe dans le calme, devant un tiers et non à un moment de dispute». Comme sur un ring, chacun a son espace: «Chacun est reconnu dans ce qu'il a à dire comme étant sa réalité, et notre rôle est d'aider chacun à percevoir cette réalité».

Mieux vaut, en tous cas, prévenir que guérir... /SDN

Retrouvailles insolites au quatorzième étage pour le 14 février

«Quatorze à table au 14e étage, le 14 février? Je reconnais que c'était tout de même un peu... voulu». En observant l'air malicieux de l'Altiripien Claude Chevalier, on le croit volontiers instigateur d'un événement calculé de A à Z. En reVISIONnant un épisode de l'émission *Place du Marché*, programmé par la TSR en août 1983, l'ex-Chaux-de-Fonnier a revécu l'émotion éprouvée il y a 30 ans, lorsqu'il y avait participé avec quatre copains. Il n'en fallait pas plus pour qu'il organise des retrouvailles insolites. La Saint-Valentin approchant, il lui suffisait de convier ses potes, les deux animateurs principaux et les compagnes de chacun, pour qu'une table pour quatorze personnes soit réservée. Vendredi 14 février, rendez-vous a été donné à 18 heures au Citerama, restaurant

au 14e de la Tour Espacité, à La Chaux-de-Fonds!

Pour motiver tout ce petit monde, quelques coups de fil et courriels ont suffi. Concernant

les cinq complices d'autrefois, il est vrai que les uns n'étaient pas trop éloignés des autres. Marcel vit à Cornaux; Frascott, Jeannot et Otto, à La Chaux-de-Fonds.



En reVISIONnant une émission TV datant de 1983, Claude Chevalier a eu de la suite dans les idées... (SALOME DI NUCCIO)

Cela dit, *Place du Marché* était présenté, à l'époque, par le journaliste Jean-François Nicod et le chanteur français Pierre Tourniaire. Claude Chevalier les a rapidement retracés, puis convaincus. «Tous les deux m'ont dit qu'ils étaient très touchés par mon initiative». Jean-François Nicod fera donc le déplacement de Genève, et l'artiste arrivera d'Annecy. Quant à la rencontre de vendredi, l'organisateur espère une soirée «toute simple» mais aussi «mémorable» que celle connue autrefois sur les plateaux de la TSR. Une occasion rêvée pour évoquer des tas de souvenirs. L'hilarant concours de sombreros, notamment, mais aussi la somme gagnée de 750 francs, généreusement reversée à la Fondation *La Pesolière* de Pesoux. /SDN

LES BRÈVES

285 retraits

PERMIS DE CONDUIRE 285 permis de conduire ont été retirés en janvier pour les raisons suivantes: 103 pour excès de vitesse, 78 pour ivresse, 75 pour autres infractions à la LCR, 6 pour une dépendance alcoolique et 23 pour des doutes sur l'aptitude à conduire. /comm

Un seuil record

DÉMOGRAPHIE A fin décembre 2013, la population résidente du canton de Neuchâtel affiche une augmentation de 1794 personnes, passant de 174'447 habitants à fin 2012 à 176'241 une année plus tard, soit une augmentation de 1,03%. Il s'agit du plus grand nombre d'habitants jamais atteint dans le canton, une croissance démographique due à une augmentation des personnes de nationalité étrangère. La hausse de population est constatée dans tous les districts et c'est dans celui de Boudry qu'elle est la plus marquée avec 497 habitants de plus. C'est dans celui du Locle qu'elle est la plus forte en valeur relative, avec +1.66%. /comm

A Berlin et Paris

ARTISTES Dès le mois de janvier 2015, deux ateliers-appartements, l'un à Paris et l'autre à Berlin, seront mis à disposition des artistes neuchâtelois (peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, écrivains et chercheurs) pour cinq séjours de six mois. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature pour l'un ou l'autre des ateliers d'ici au 3 mars 2014 et trouver les informations nécessaires sur le site internet du Service de la culture. /comm

Départ à la Chambre

AGRICULTURE Patrick Vaudroz quitte la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture après plus de dix ans d'activités pour prendre la succession de Jürg Winkler à la tête de l'Office de l'équipement agricole du canton de Neuchâtel. Il sera remplacé à la gérance de l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée par Gilles Aeschlimann. /comm

Crédit de 16,8 millions

ROUTES Le Conseil d'Etat affecte un crédit de 16,8 millions pour l'entretien des routes cantonales pour la période 2014-2017. comm

Assainissement général

CPLN Le Conseil d'Etat annonce un crédit de construction pour l'assainissement des bâtiments du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) à Neuchâtel. Cette demande de crédit de construction fait suite à un crédit d'étude de 400'000 francs. En octobre 2012, le Grand Conseil avait par ailleurs accepté un crédit d'étude complémentaire de 1,1 million de francs pour financer les honoraires du groupe lauréat nécessaires au développement du projet ainsi qu'à l'élaboration du devis général. /comm